



1. Révision du PLU

Questions diverses et tour de table

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

Compte-rendu du conseil municipal réuni le **27 janvier 2020**

Par suite à la convocation du 21 janvier 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 18 novembre 2019 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Cyrille Fromentin, Christian Lallemand, Sylvain Rollet, Éric Chicault, Evelyne Brisson.

Absents non excusés : David Leblanc, Jérôme Sarrazin, Céline Kasperek, Stéphanie Brasseur.

Cyrille Fromentin est élu secrétaire de séance.

1- Révision du PLU :

La réunion du schéma de cohérence territoriale (SCOT) du pays de Châlons nécessite la modification du PLU afin de le mettre en cohérence avec ce document d'urbanisme.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du SCOT prévoit de minimiser la consommation de l'espace.

Au regard de la réalisation de la déviation de Chepy, les contraintes sont différentes pour les habitations voisines du RD60 (et non plus RN44). De plus, les terres classées en zone IAU2 et IIAU2 n'ont fait l'objet d'aucun projet de construction.

Les délais et formalités de révision du PLU ont été assouplis lorsqu'un projet de construction est envisagé.

Il est proposé de revoir le classement pour 12,88 ha (4,22 sur Longevas et 8,64 sur Moncetz).

Pour engager cette révision, la commune prévoit d'informer par voie de presse, d'affichage, communication via le site internet de la commune et l'organisation de réunions publiques.

Il sera demandé à l'agence d'urbanisme de nous accompagner dans cette démarche.

Questions diverses et tour de table :

Madame le Maire donne lecture de la lettre de l'association familles rurales des 2 villages de la Blaise qui, en raison d'un nombre important de départs des administrateurs et de la faible implication des parents dans le fonctionnement de l'association ne pourra plus assurer l'organisation des centres de loisirs.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h45.

Fait à Moncetz-Longevas le 30

janvier 2020

Le secrétaire de séance : Cyrille Fromentin

(affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).